# De la part des membres de l'A.P.H.



## Aux praticiens de santé

# POURQUOI REJOINDRE L'ASSOCIATION DES HEILPRAKTIKER EN FRANCE

#### Cher confrère,

Le métier de **praticien de santé** est un métier d'avenir. Une prise de conscience nécessaire et indispensable est en train de voir le jour actuellement. Il nous faut des professionnels de santé sérieux et compétents, capables de transmettre un enseignement sanitaire de qualité pour que l'homme d'aujourd'hui puisse retrouver une meilleure santé au quotidien et pour notre bien commun.

Vous avez obtenu le diplôme de Heilpraktiker récemment ou depuis quelques années. Nous nous permettons de vous contacter car nous avons besoin de tous les praticiens de santé (naturopathe, ostéopathe...) qui ont reçu une bonne formation pour nous rejoindre.

VOUS EXERCEZ EN TANT QUE HEILPRAKTIKER? Ne restez pas seul dans votre coin et rejoignez les Heilpraktiker de France

#### Les avantages en adhérent à l'APH:

- 1- Etablir entre les Heilpraktiker regroupés en son sein, une solidarité effective permettant de faciliter leurs rapports et de leur venir en aide en cas de besoin.
- 2- Veiller aux intérêts généraux de ses membres, tant matériels que moraux, et de les défendre dans le cadre de leur profession.
- 3- Fournir des représentants compétents, désignés par le bureau, dans les diverses commissions constituées par les pouvoirs publics pour l'étude des dispositions relatives à la profession.
- 4- Documenter ses adhérents sur toutes les questions techniques, fiscales, juridiques et sociales qui les concernent, grâce à des publications et des conférences, éventuellement des congrès.
- 5- L'Adhésion permet une souscription à une Assurance Responsabilité Civile Professionnelle et Protection Juridique commune aux membres de l'Association.
- 6- Faciliter leurs recherches et leurs études dans la profession par des communications spécifiques.
- 7- Participer à toutes commissions techniques touchant l'enseignement et la diffusion des méthodes de santé naturelles.
- 8- Organisation de conférences et colloques dans le cadre de la formation continue post graduée.

Devenir membre de L'association APH permet de rester en lien avec les confrères et promouvoir notre profession. Nous avons mis en place des réseaux sociaux pour échanger ensemble (Facebook, groupe WhatsApp et un site internet).

Nous souhaitons que vous puissiez vous réaliser dans la continuité de votre projet professionnel. Ci-joint un coupon à remplir et à renvoyer par courrier à l'adresse ci-dessous.

Confraternellement.

Le **Président** Le **Vice-Président** Secrétaire Trésorier Marc ORTLIEB Serge LEAUTIER Chantal REYNAUD Richard JOUY



# Association Professionnelle des Heilpraktiker

Monsieur,

Suite à votre demande, veuillez trouver, ci-joint, les fiches d'adhésion à l' A.P.H.

Notre association regroupe plusieurs spécialités soit : Naturopathie, Ostéopathie, Acupuncture, Médecine Traditionnelle Chinoise, etc. sous l'appellation commune de Heilpraktiker (praticien de santé). Nous échangeons sur nos pratiques respectives par l'organisation de séminaires entre thérapeutes.

La cotisation est valable d'octobre à octobre date de l'assemblée générale qui a toujours lieu le premier samedi d'octobre, avec une cotisation d'un montant de 300 euros.

Le fait d'appartenir à l'A.P.H. vous permet de souscrire à vos frais une assurance pour

- 1/ Protection juridique avec une prise en charge des frais d'avocats.
- 2/ Responsabilité civile et professionnelle
- 3/ Une Multirisque locaux professionnels (en OPTION une individuelle accident, perte d'exploitation, perte valeur vénale)

Dès votre inscription en tant que membre à part entière au sein de l'A.P.H, vous recevrez directement de notre assureur les bulletins d'inscription. Cette couverture est obligatoire et non incluse dans la cotisation. Nous avons négocié les primes en fonction de notre profession et de notre association.

Nous faisons partie des membres fondateurs de la Coopération européenne des Heilpraktiker qui s'appelle désormais la Fédération européenne pour la naturopathie (E.F.N. Europeen Federation for Naturopathie).

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération.

Le Président, Marc Ortlieb



# **ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES HEILPRAKTIKER** 3 RUE DU STADE - 25630 SAINTE SUZANNE

### **DOSSIER DE DEMANDE D'ADHESION**

NOM: Prénom:
Date et lieu de naissance :
Adresse : Domicile :
Cabinet:
Profession déclarée :
Téléphone : Privé :
Remarque: Nous tenons à préciser qu'en raison des différences constatées dans l'enseignement professionnel dispensé au sein des associations, des écoles associatives et (ou) universitaires, de la pluralité des techniques qui en découlent, les membres admis en qualité de Heilpraktiker doivent:
<ul> <li>Se considérer comme EGAUX en tant que praticien HEILPRAKTIKER</li> <li>Respecter les buts de l'A.P.H.</li> <li>Se soumettre à la même discipline stipulée dans les STATUTS, le REGLEMENT INTERIEUR et le CODE de DEONTOLOGIE de l'A.P.H.</li> <li>Jouir des mêmes droits, prérogatives et privilèges, quel que soitle (ou les) titre obtenu en dehors de l'A.P.H.</li> <li>Participer à la vie de l'Association notamment en assistant à l'Assemblée Générale où le certificat annuel est remis en main propre.</li> </ul>
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des réponses apportées au questionnaire ci-joint et m'engage à fournir tout justificatif ou renseignement complémentaire qui me sera demandé.
Fait à le
Signature



# ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES HEILPRAKTIKER

3 RUE DU STADE - 25630 SAINTE SUZANNE

## **FICHE SIGNALETIOUE**

NOM: Prénom:
Né(e) le :
Adresse Professionnelle :
Indiquer la ou les techniques pratiquées :
PHOTOCOPIES DES DIPLÔMES
Cours suivis / Nombre d'heures
Titres Universitaires
JUSTIFICATIFS à JOINDRE dans le dossier
N° CIPAV ou AUTRE N° URSSAFN° INSEE
Déclaration Annuelle de T.V.A. (les 2 dernières années)
ADRESSE FISCALE
DATE D'ENTRÉE DANS LA PROFESSION
A QUEL TITRE
CASIER JUDICIAIRE: Joindre extrait N°3
AVEZ VOUS UN PROCÉS EN COURS ?
(2 PHOTOS IDENTITES et joindre une enveloppe timbrée à toute demande de renseignements)